



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce

Question écrite n° 70544

Texte de la question

M. Philippe Folliot interroge M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur le commerce dans l'arrondissement de Castres-Mazamet. Il lui demande de lui préciser le nombre d'ouvertures et de fermetures de commerces dans l'arrondissement de Castres-Mazamet depuis 2000.

Texte de la réponse

Selon les statistiques publiques de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) les plus récentes, de 2000 à 2009, la communauté d'agglomération Castres-Mazamet enregistre pour l'ensemble des activités de commerce de détail 626 créations d'entreprises, avec une progression constante (42 en 2000 ; 75 en 2008 et un pic à 118 en 2009, avec la montée en puissance des activités sous régime de l'auto-entrepreneur). En parallèle, sur la période 1999 à 2008, on constate 99 défaillances d'entreprises. Au global, on observe pour la communauté d'agglomération Castres-Mazamet une diminution du nombre d'établissements de commerce de détail, qui sont passés de 903 en 2000 à 876 en 2008, soit une diminution de 3 %, alors que la croissance moyenne en région Midi-Pyrénées a été de 5 %. Les activités qui ont connu les taux de croissance les plus significatifs pendant cette période, dans la communauté d'agglomération Castres-Mazamet, sont les commerces de maroquinerie et d'articles de voyage (+ 125 %, passant de 4 à 9), d'articles médicaux et orthopédiques (+ 44 %, passant de 9 à 13) et de bricolage (+ 33 %, passant de 12 à 16). À l'inverse, toujours en valeur absolue, les commerces dont le nombre a décru le plus fortement entre 2000 et 2008 sont les commerces de livres, de journaux et de papeterie (- 39 %, passant de 51 à 31), d'électroménager, de radio et de télévision (- 32 %, passant de 38 à 26) et de fleurs (- 24 %, passant de 38 à 29). S'agissant enfin de la grande et moyenne distribution alimentaire, entre 2000 et 2008, le nombre de supermarchés est passé de 15 à 19 alors que le nombre d'hypermarchés est passé de 3 à 1.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70544

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1251

Réponse publiée le : 20 avril 2010, page 4480